

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 6

Artikel: Jura : élections au Grand Conseil

Autor: A.-M.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Pourquoi un Centre de Femmes à Genève ?

A Genève se déroule une expérience qui nous semble fort intéressante : l'ouverture d'un centre-femmes par le MLF. Mais, laissons-leur présenter leur réalisation :

Le Centre-femmes, c'est un appartement deux pièces-cuisine, que nous avons aménagé, où nous bricolons encore, avec des panneaux d'affichage, où nous mettons des annonces, où nous essayons de faire le point : c'est un lieu de rencontre pour nous, les femmes du MLF, et toutes les femmes qui ont des choses à partager avec nous.

Où en sommes-nous ? Parlons d'abord de l'avortement : au départ, il y avait parmi nous des femmes qui avaient avorté, seules, honteuses, dans diverses conditions, sans pouvoir en parler à personne. Nous en avons parlé, parce que nous parlions de nous, de nos corps, de nos expériences, de nos problèmes individuels. Et nous avons commencé à collectiver tout cela, c'est-à-dire à imaginer comment il serait possible d'affronter des problèmes en groupe, bref, à essayer de nous organiser pour que ça change, que nous ne soyons plus à la merci de n'importe quelle loi ténébreuse, de n'importe quel médecin. Nous nous sommes mises à potasser les lois d'application genevoises du Code pénal suisse, nous sommes allées voir les institutions concernées, et nous avons écrit la première brochure : « Avorter à Genève : notre centre - leur loi ».

C'était le moment de l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement. Nous avons participé à la récolte de signatures, mais le changement de loi et surtout de son application n'étant pas pour demain, nous avons entrepris une enquête sur les gynécologues, les experts, pour systématiser un peu les renseignements et créer un premier

réseau de solidarité. Ce réseau fonctionne depuis deux ans, surtout par téléphone. Nous savions à qui s'adresser, à qui surtout ne pas s'adresser, comment s'y prendre, où cela coûtait le moins cher.

Parallèlement, nous avons continué à discuter, à approfondir nos exigences sur le plan technique, à parler de ce que l'avortement signifie par rapport à notre corps ; nous avons commencé à faire nous-mêmes des tests de grossesse. Des femmes de Los Angeles nous ont

initiales au « self-help » (auto-examen du col de l'utérus à l'aide d'un spéculum et d'un miroir), nous ont donné plus de précisions sur les méthodes d'aspiration et sur l'anesthésie locale. Nous avons pris contact avec Choisir et le MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception) des villes françaises des environs, dont l'expérience nous a été utile.

Le Centre-femmes ce fut d'abord le besoin d'un lieu de coordination où ces nouvelles exigences pouvaient se poser et où nous pouvions en tirer les conséquences. Maintenant, les femmes qui prennent contact avec nous, ne vont pas seu-

les chez le gynécologue. Nous les accompagnons, nous discutons les prix et réclamons la méthode par aspiration et l'anesthésie locale, quand cela est possible.

Tout cela, non seulement pour que cela se passe mieux pour la femme qui est en train d'avorter, mais aussi pour mener une lutte collective face aux institutions, pour obtenir un contrôle réel de notre corps.

Mais si nous avons lutté en priorité dans le domaine de l'avortement, ce n'est pas parce que nous ne voulons pas d'enfants : au MLF il y a des mères, il y a des femmes qui veulent des enfants. Au début, les mères qui venaient au MLF venaient pour y voir des amies avec lesquelles, pour une fois, elles pouvaient parler d'autre chose que de leurs gosses qui leur prenaient tout leur temps ou leur peu de temps libre après le travail. Et puis elles ont commencé à en parler quand même parce qu'il leur fallait analyser leur peur d'être des mauvaises mères, de ne pas aimer assez et toujours les enfants.

Il y avait aussi des femmes qui voulaient un enfant et qui voulaient parler de ce que cela signifiait pour elles. Un journal en est sorti, qui parle aussi de l'accouchement, de la manière dont il a été vécu, dont il pourrait être vécu.

Le problème de la maternité pose aussi celui du mariage (et du divorce...). Nous avons lu le contrat de mariage, nous en avons discuté avec celles d'entre nous qui étaient préoccupées par le divorce. On n'en revenait pas, et pourtant on savait bien que les lois étaient discriminatoires et que le mariage ne nous faisait guère envie. Un groupe s'est mis à étudier les conditions de la

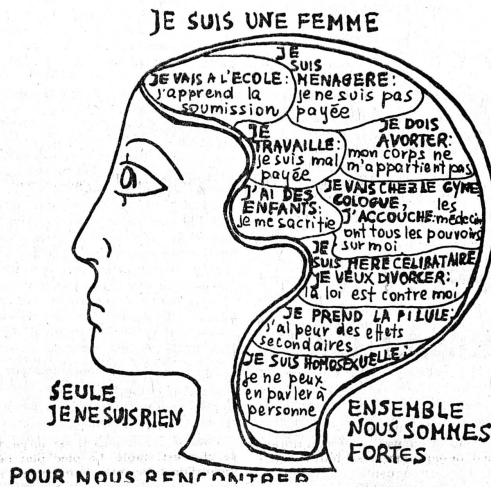
mère-célibataire. D'abord de celles qui l'étaient par accident, sans l'avoir vraiment choisi, puis de celles qui avaient choisi volontairement cette situation, nous avons étudié les démarches à faire pour que la mère ait la puissance paternelle, pour quelle ait de l'argent pour vivre, pour qu'elle bénéficie du maximum de congé maternité.

Un groupe de femmes homosexuelles se réunit une fois par semaine pour parler de leur oppression spécifique (case postale 336, 1211 Genève).

Toutes ces activités, nous essayons de les systématiser et les faire partager (fichier au Centre-femmes), d'en faire le départ de nouvelles luites, dont la base n'est pas forcément une analyse théorique et extérieure à notre situation de femmes, mais les problèmes concrets vécus par nous. Le Centre-femmes, c'est notre lieu de coordination, où on discute, on lit, on mange parfois. C'est aussi une permanence où nous accueillons les femmes qui ont entendu parler de nous, qui ont lu dans les journaux que nous brûlions nos soutiens-gorge, et qui veulent voir à quoi nous ressemblons. Elles viennent juste pour causer ou parce qu'elles ont un problème grave (avortement, divorce, travail, etc.) qu'elles aimeraient partager, ou parce qu'elles ont des idées sur ce que l'on pourrait faire. Elles trouvent qu'elles ont assez avalé, écrasé, pillé, en tant que femmes dans leur coin et que ce serait le moment de réagir.

CENTRE-FEMMES

7, rue Sismondi, 2e étage
Permanences : lundi et vendredi de 14 à 22 heures. Jeudi 20 h. 30 accueil du MLF.



POUR NOUS RENCONTRER

Deux impératifs actuels : économie et récupération

Les groupements féminins des partis libéral, radical et démocrate-chrétien de Genève ont eu l'heureuse idée de réunir autour d'une table ronde des personnalités de valeur, chargées d'apporter leur contribution personnelle à ce débat. Il appartenait à M. Eric Choisy, ancien conseiller aux Etats, président de la Grande-Dixence, de traiter le sujet de l'énergie. Il le fit d'une façon remarquablement claire et sut se mettre d'emblée à la portée d'un auditoire très varié, formé de députés de tous les partis, de représentants de diverses associations et de simples citoyens et citoyennes.

Il nous fit comprendre que chacun se devait d'économiser les diverses énergies à sa disposition : gaz, électricité, mazout, en les utilisant de façon pratique et rationnelle. M. Choisy expliqua que la politique énergétique suisse est en préparation, qu'il faut donc attendre et aussi éviter le rationnement, qui serait la fin de notre économie libérale. Ainsi, la consommation d'énergie pour le chauffage peut être diminuée de 20 %. Une marmite à pression permet une économie d'électricité de 50 %.

M. Dreyfus, directeur de la verrerie de Saint-Prex, au moyen d'un film fort bien présenté, nous fit entrevoir les problèmes de la récupération du verre. Lausanne et Morges donnent l'exemple, puisque le ramassage des verres est organisé d'une façon tout à fait satisfaisante. La discipline que

chacun pourrait montrer commencerait par le classement du verre selon les couleurs déjà chez soi, puis la collecte pourrait avoir lieu certains jours déterminés et ainsi les fameux « verres perdus » seraient réutilisés et remis dans le circuit de la fabrication des bouteilles.

Mlle Santa Rotelli, directrice d'une entreprise de récupération, sut nous présenter son travail d'une façon fort intéressante. Après des explications techniques sur la nature de la pâte à papier elle nous montra que, par une récolte judicieuse et bien organisée des vieux papiers, il serait tout à fait possible d'éviter le massacre des forêts ; la cellulose, tirée des arbres, entre pour une grosse proportion dans la fabrication du papier. Cette proportion pourrait être sérieusement abaissée si chacun se donnait la peine de mettre

de côté ses collections de journaux et de les remettre aux récupérateurs.

M. Jean-Jacques Sauer, économiste et sociologue, nous parla avec compétence des problèmes économiques présentés par la récupération des déchets. Il fut aussi question de rentabilité et des problèmes économiques soulevés par ces matières de tous genres qui, après avoir eu leur moment d'utilité, sont en dehors du circuit et encombrant nos ménages, nos communes.

Mme Monique Bauer, députée libérale au Grand Conseil de Genève, avait présenté une motion sur le sujet de la récupération. A la suite du succès rencontré par sa motion, cette « Table ronde » fut préparée. Si chacun prend conscience qu'il peut contribuer d'une façon modeste, mais positive, à cette

réutilisation de matériaux, il apportera une aide considérable et permettra que sur l'ensemble de la Confédération suisse, un très grand effort s'accomplisse. Comme le disait, M. Eric Choisy, « un petit peu multiplié par six millions, cela fera finalement beaucoup ».

Félicitons les organisatrices, spécialement Mme Gilberte de Loës, présidente du débat, de la parfaite tenue de cette soirée qui se déroula à la salle communale de Trois-Chênes. Rappelons que les promotrices de ce meeting n'en sont pas à leur coup d'essai. A leur actif il faut mentionner les rencontres qui eurent lieu depuis 1972 sur les thèmes : « A travail égal, salaire égal », « l'assurance-maladie », « la politique et les femmes ». Merci à elles.

Monique Lechner

A la découverte de Ionesco

Anne Vaucher, professeur de diction au Collège Voltaire à Genève, nous convie chaque année à un spectacle de qualité préparé avec le plus grand soin. Au moyen d'un « montage-spectacle » elle a permis à ses élèves d'approcher quelques aspects de la pensée de cet auteur contemporain. De courtes pièces jouées avec entrain encadraient des fragments du « Journal en miettes ». « Le maître », « Jacques ou la

soumission », « Le roi se meurt » donneront l'occasion à des acteurs en herbe de montrer leurs talents, finement exercés sous la direction experte de leur professeur. Les divers thèmes de l'identité, de la mort et de la vie, de l'incompatibilité du monde enfantin avec celui des adultes, furent évoqués avec l'élan et la joie que peuvent manifester un groupe d'élèves stimulés par un professeur de grande valeur, tel qu'Anne Vaucher.

Monique Lechner

Vaud :

Fédération des Unions de femmes

Les grands problèmes de l'heure évoqués

Mardi 14 mai se réunissait à Vevey, par un temps splendide, l'Assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, placée sous la présidence de Mme Ph. Cherix.

Dans son rapport présidentiel, Mme Cherix renoua au traditionnel tour d'horizon des différentes sections des Unions de femmes pour s'attacher à définir les principaux problèmes de l'actualité auxquels les femmes ne sauraient rester insensibles. C'est ainsi qu'elle évoqua les difficultés de l'agriculture, les conséquences de la crise du pétrole qui suscita sur le moment, de sympathiques réactions d'anti-gaspillage, hélas vite oubliées, la solidarité des femmes les unes envers les autres et, particulièrement des privilégiées au point de vue matériel et familial par rapport à leurs compagnes moins favorisées.

Par ailleurs Mme Cherix rompit une lance, dans la difficile question de l'avortement, pour une liberté consentie à la femme de disposer d'elle-même.

Congrès de la femme

Mme Cherix se fit l'interprète de l'Union des femmes de Lausanne pour annoncer que celle-ci avait reçu en legs une propriété qui servira de Maison de la femme, projet caressé depuis longtemps. Enfin elle attira l'attention sur les délibérations de l'Alliance de sociétés féminines suisses, laquelle venait de porter à sa présidence Mme Jacqueline Berenstein-Wavre et, plus précisément sur le Congrès de la femme qui se tiendra au mois de janvier 1975 à Berne.

La journée se continua par une présentation historique de Vevey, donnée par son syndic, M. Jean Kratzer, alors que l'après-midi fut consacré à une présentation très vivante de l'entraide sociale vue par des services affiliés aux Eglises, notamment le Centre social protestant et Caritas que représentaient respectivement M. le pasteur D. Fache et M. R. Baudère.

A.-F. H.

JURA ELECTIONS AU GRAND CONSEIL

Les élections au Grand Conseil, dans le canton de Berne et le Jura, eurent lieu les 4 et 5 mai. Pour la première fois, les femmes étaient appelées à voter et figuraient sur les listes.

C'est une course de grande envergure : 1149 candidats dont 178 femmes seulement. Dans l'ensemble du canton, 10 femmes sont élues pour 190 députés ; elles occupent donc le 5 % des sièges. Parmi elles, Mme Claire-Lise Renggli de Bienne fera partie de la députation jurassienne (Parti national romand).

Bienne mis à part, le Jura à proprement parler, comptait 19 femmes parmi les 166 candidats en listes. Le district de Delémont, avec 9 candidates, offrait la plus forte représentation féminine ; celui de Moutier en avait 4 ; Courte-lary 3 ; Porrentruy 2 ; La Neuveville 1 ; tandis que les districts de Laufen

et des Franches-Montagnes ne voyaient aucune femme sur leurs listes !

LENT DÉMARRAGE

Si la représentation féminine peut paraître insuffisante quant au nombre (nous ne doutons pas de la qualité des candidates !), il ne faut pas oublier que ce domaine... La plupart du temps, la majeure partie d'un parti politique est formée d'hommes, lesquels veulent « bien faire un geste » (sic), tout en se cramponnant à leurs anciennes « prérogatives ». Ainsi, une — parfois deux — femmes furent proposées sur les listes comportant 6 ou 7 noms.

Il est vrai aussi que la chose publique épouvante certaines femmes. Et que dire d'une invitation (quand ce n'est pas une insistance) à figurer sur une liste 15 jours avant le scrutin ? Les

femmes prennent les choses avec sérieux et elles exigent quelques semaines — voire quelques mois — pour se préparer à de nouvelles responsabilités, comme à la naissance d'un enfant, non ?

Reste à espérer que ce premier essai de quelques courageuses ouvrira la voie aux hésitantes.

Nous présentons nos félicitations à toutes celles qui ont affronté ce difficile scrutin et plus particulièrement à Mme Claire-Lise Renggli de Bienne.

A.-M. S.

Mme ELSY SCHNEIDER PRÉSENTE RENAN

« Renan, le temps d'un battement de cœur », c'est le titre d'une plaquette signée Elsy Schneider, préposée aux relations publiques de sa commune.

50 pages de couleurs vives : une belle carte de visite. Ces pages pourraient être un simple répertoire de

renseignements, étayé de pavés publicitaires ; elles sont aussi cela, mais bien plus car elles reflètent l'esprit, la vie, le visage de Renan.

La publication se veut « livre d'accueil », et on ne saurait mieux dire. Non seulement, les Renanais doivent s'y reconnaître, mais à travers ses lignes, l'étranger s'y sent reçu, ou du moins invité. On lui ouvre les portes, on le renseigne sur toutes les possibilités d'y bien vivre.

L'exemple nous paraît si sympathique — et peut-être unique ? — qu'il va sans doute faire école.

Il nous plaît de relever le ton cordial de la brochure. Mme Elsy Schneider nous accueille comme une hôtesse attentionnée et chaleureuse, avec une délicatesse et une générosité notées entre les lignes. Disons le mot, elle met du cœur dans la vie publique qui en manque souvent...

Bravo à Mme la préposée aux relations publiques !

A.-M. S.